RAYSSAC Pierre Jean

Né à Nages (Tarn) le 26 juillet 1895, fils de Pierre Louis RAYSSAC et Rosalie VIDAL

Marié à Béziers (Héraut) le 03.12.1921 avec Angèle Marie RAYSSAC

Guerre 14-18

Recrutement du département du Tarn – Conseil de Révision passé à Lacaune le 16 juillet 1916, sous le numéro 54 de la liste du cantonale.

On signale une endocardite et une exemption définitive proposée. Pourtant, dans une lettre du 12.08.1916, il écrit à ses parents : « J'ai passé le "Conseil de révision" le 16 juillet et ils m'ont dit que pour me faire plaisir, ils allaient me prendre dans le service armé ; moi, je ne rigolais pas trop ! Avant que je sois prêt à aller au "front", je crois bien que cela sera fini ».

Signalement: cheveux châtains, yeux bleus, front moyen, nez moyen, visage ovale, taille 1 m 66

Degré d'instruction : 3 (sait lire et écrire)

Profession: cultivateur

Incorporé au 24^e Régiment d'Infanterie Coloniale (R.I.C.) le 10.08.1916. Bénéficie d'un sursis au titre de cultivateur jusqu'au 26.08.1916.

Il est affecté au dans ce régiment à la 28^e Compagnie / 36^e Escadron, en caserne à Perpignan. Son cousin germain Marius BONNET est mobilisé au même régiment et au même moment, mais au 34^e Escadron. Pierre et Marius restent à Perpignan le temps de leur instruction militaire.

Carte d'octobre 1916, Pierre à ses parents : « Je ne suis pas trop malheureux. On nous a donné tout le "fourbi". Heureusement que j'ai Marius avec moi ; je ne sais pas comment je me serais débrouillé pour arranger tout çà ! »

Lorsque les soldats sont au dépôt ils arrivent à partir en permission, comme le cousin Marius l'écrit le 29 octobre : « *Hier soir, samedi, Pierre est parti pour 20 jours chez lui. Tu imagines sa joie !* »

Pierre RAYSSAC arrive « aux armées », c'est-à-dire qu'il entre dans la zone des combats, le 05.01.1917. Il est affecté au 4^e R.I.C. 9^e Bataillon.

Il passe au 24^e R.I.C. le 31.3.1917.

Pour savoir où se trouve et ce que fait le 24^e R.I.C., Pierre y combattant, voir les Journaux des Marches et Opérations (J.M.O.) du régiment (site Internet Mémoire des Hommes). L'Historique du 24 R.I.C., disponible sur le site Gallica, permet de suivre certaines opérations. Mais il faut garder à l'esprit que les historiques des unités combattantes, écrits après la Guerre, sont des récits pour glorifier les régiments et de leurs chefs.

Historique du 24^e R.I.C.: http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6352672g/f1.image.r=.langFR

Le témoignage du Poilu Pierre RAYSSAC, à travers sa correspondance, est privilégié. La correspondance de son cousin germain Marius BONNET est mise en valeur dans une autre fiche.

Le lecteur se trouve dans la même situation que les parents de Pierre. Les cartes et lettres sont de petites balises qui indiquent que leur fils est vivant et qui donnent quelques informations. Mais, il ne faut pas effrayer, ni être censurées. Pour connaître les opérations de ce régiment, voir les J.M.O. du 24^e Régiment d'Infanterie Coloniale.

Carte postale du 19.07.1917 de Pierre RAYSSAC à ses parents. « Nous avons été relevés des tranchées le 14

juillet; puis, nous avons marché 3 jours pour venir ici, aux environs de Belfort d'où nous sommes qu'à 2 kilomètres. Hier, nous avons été promener en ville; c'est très chic mais pas mal de maisons sont démolies par les avions. Pour les forts et les remparts, les "Boches" peuvent toujours courir pour y rentrer; c'est très fortifié. Mais nous ne sommes que de passage. Nous partons demain pour une destination inconnue ». Carte postale du 25.07.1917 de Pierre à ses parents. « Voici le patelin où nous sommes en ce moment » (il s'agit d'Ogéviller en Meurthe-et-Moselle dont l'église illustre le recto de la carte).

Le 29.12.1917, sa carte postale signale qu'il est à Vertus en Champagne. Peut-être revient-il de permission, car le moral est bas : « *J'avais perdu l'habitude de cette vie d'esclave »*.

Le J.M.O. du 04.10.1918 indique que le 24e R.I.C. combat dans le secteur de Sillery (Marne), à 11 km au S.E. de Reims. L'ennemi semble se replier. Le 6 octobre les troupes atteignent Saint-Masmes, mais elles sont arrêtées par forte résistance des Allemands.

Le 7 octobre, des combats violents, intenses, permettent au 24^e R.I.C. de traverser la Suippe et de prendre Heutrégiville (Marne). On déplore 5 tués, 23 blessés évacués. C'est ce jour là que Pierre RAYSSAC gagne la Croix de Guerre.

Citation à l'ordre du Régiment du 27.10.1918 :

« Excellent mitrailleur plein d'allant et de bravoure, le 7 octobre 1918 a mis en batterie à 50 mètres d'une vague d'assaut ennemie qui se disposait à contre attaquer et l'a arrêtée. »

> « Croix de Guerre » * (étoile de bronze)

Le 3 novembre 1918, Pierre se trouve à Castres (Tarn), en traitement à l'Hôpital temporaire n°17, salle Sainte Marie. « J'étais en perme ; je me suis trouvé un peu fatigué et j'ai été passer une visite à Castres où j'ai été hospitalisé. Ma maladie n'est pas bien grave : un peu de grippe. Aussi, je ne vais pas y rester trop longtemps. Mais en sortant, je compte avoir une petite convalescence »

-----00000------

Le 11 novembre 1918, le Régiment se trouve dans les Ardennes, vers Sery au Nord de Rethel. Est-ce que Pierre s'y trouve, où fait-il la fête à Castres ou dans sa famille ?

Evacué malade le 31.12.1918, rejoint le front (sic) le 02.04.1919 Sursis d'appel du 12.08.1919 jusqu'à sa libération le 30.09.19

Campagnes - Guerre 14-18 contre l'Allemagne

Intérieur : CS du 26.089.1916 au 04.01.1917 Armées : CD du 05.01.1917 au 11.11.1918 Armées : CS du 12.11.1918 au 02.12.1918 Armées : CS du 02.04.1919 au 12.08.1919

Guerre 39-45

Rappelé à l'activité le 27.8.1939 « Affecté au 161 », arrivé au corps le 27.8.1939 Renvoyé dans ses foyers le 28.10.1939

Maryse PUEL-BANSE AGFH n° 389)